

**REUNION DE CHANTIER**  
**COMMISSION « LES OUTILS DE LA DIFFUSION. »**  
**Correns – le 30 septembre 2004**

Avant de parler des outils de diffusion il nous faut lister les lieux de diffusion de nos musiques :

Festivals  
Fêtes traditionnelles  
Musique de rue  
Musiques fonctionnelles : mariages, enterrements, messes...  
Cafés-Concerts, Restaurants...  
Bals trads.  
Programmation régulière d'un centre culturel  
Ecoles de musique...  
Salons de lutherie...  
Parc d'attractions...

Ceci pour la musique vivante. Pour la musique enregistrée, l'éventail s'élargit énormément (diffusion de CD, créations pour musiques de films, CD-R, DVD...); quant à la palette de « couleurs », à la variété d'instruments issus de nos esthétiques, qui peuvent irriguer les « autres » musiques (rock, jazz, chanson, rap, techno, électro, contemporain...) ou disciplines (danse contemporaine, baroque, théâtre, arts plastiques, conte, spectacle pour enfants...), elle sont infinies et font qu'aujourd'hui le « trad » se retrouve à peu près partout... sous forme de traces.

Tous ces lieux demandent un certain type de produits pouvant être présentés dans des conditions d'écoute plutôt difficiles.

En ce qui concerne les œuvres de création destinées à être écoutées dans un lieu de spectacle silencieux les choses deviennent compliquées.

-Nous constatons le manque de Médias spécifiques. Notre manque de connaissance sur les possibilités de médiatisation dans le cadre des médias existants. Cela rend la diffusion difficile.

**De plus il est très important de montrer que même quand nous pratiquons une musique fonctionnelle notre démarche tient plus de la création et des musiques actuelles que d'une sclérose passéiste.**

Toutefois voici quelques cas de figure évoqués.

**-Solution artisanale :**

- 1) Artiste, agent, graphiste, tourneur, technicien est une seule et même personne. Quelquefois assistée d'un secrétariat artistique pour contrats et feuille de paie.
- 2) Dans le cas d'un groupe, la répartition des tâches est difficile entre le « Leader » et les autres. Cette répartition est variable.
- 3) Solo intégral en contrats d'engagements sans structure (devient de plus en plus précaire)
- 4) Solo intégral porté par une structure du type résidence permanente (très bien tant que la structure n'est pas remise en cause par un élément extérieur)

**-Solution industrielle** :par répartition des tâches sur différents spécialistes.

Après définition d'un plan de carrière.

Structure minimum.

1 artiste

1 producteur

1 agent

1 relation publique/presse

Qui travaillent ensemble sur une activité artistique qui prend le nom de produit ou un personnage à peaufiner, rendre lisible et placer sur les rayonnages de la culture au bon endroit et au bon moment.

Ce travail de spécialiste semble porter ses fruits.Nos collègues, que nous entendons parfois à la radio, sont tous structurés sur ce modèle.

*Le plus fort étant que cette structure soit en mesure de créer le bon endroit et le bon moment par elle-même.Ce qui pour le moment n'est pas le cas.*

Les lieux naturels de diffusion des musiques traditionnelles sont pauvres, souvent amateurs. La solution industrielle doit donc se placer sur d'autres terrains pour être viable.

-Solution variété :apporter la couleur instrumentale dans un groupe de variété, bien gagner sa vie avec ça et faire de la recherche par ailleurs.

-Faire croire qu'on est un groupe de variété.(Solution réussie par un groupe hongrois qui est devenu finalement un groupe de variété)

-Croisement de culture :participer à des expériences diverses :arts plastiques danse contemporaine, autre type de musique,cinéma.

**-Solution associative simple** :Les artistes se constituent an association sur la base d'un intérêt commun pour un certain type d'esthétique.

Collectif d'artistes qui produisent ensemble et séparément des spectacles variés.

Structuration permettant l'emploi d'une ou deux permanents qui croulent sous le poids de l'administration.

La diffusion restant toujours la partie la plus difficile et donc la moins développée.

**L'ARTISTE EST LE MEILLEUR VENDEUR.**

On démontre facilement les limites de cette démarche.

Des subventions spécifiques existent dans certaines régions pour aider à mettre en place ce type d'emplois. Comment les pérenniser ?

**-Solution associative complexe :**

1)Une compagnie professionnelle crée sa propre structure associative

2)Un ensemble amateur se crée dont les membres constituent en partie le conseil d'administration de la structure.

3)L'association crée un lieu de diffusion

4)Puis une structure de création

Les différentes parties bien qu'indépendantes dans leurs activités créent un tout qui est solide et représentatif.

Cela nécessite une équipe administrative très solide, professionnelle, dirigée par une personne qui ne pratique pas une activité artistique professionnelle.  
Cette solution présente l'avantage d'une certaine autonomie et d'un statut d'institution.  
Valorisant.

Inconvénient le porteur principal du projet reste précaire.

Quelle que soit la forme choisie il est absolument nécessaire de se faire un nom.  
C'est valable pour les individualités comme pour les groupes. C'est évidemment plus simple quand il s'agit d'un individu.  
Savoir garder une certaine indépendance mais être présent dès que c'est possible.

Le problème est que le milieu des musiques traditionnelles est très négativement réactif à l'apparition de « grands noms ».

Quand un nom commence à être connu du grand public l'artiste ne se revendique plus des musiques trad.

### **-Solution spécifique simple :**

Créer une structure subventionnée pour aider au développement des musiques traditionnelles en prendre la direction payée à temps plein et utiliser le temps libre pour donner des concerts.

Si on arrive à faire surgir dans l'espace que l'on couvre un grand nombre de manifestations de qualité, de donner des moyens à de nouveaux acteurs et de nouveaux créateurs d'y prendre leur place, à créer des moyens de communication valorisant le travail de ces musiciens, danseurs, chercheurs.

Convaincre tous les lieux de diffusion du secteur géographique de programmer des musiques traditionnelles en montrant la richesse d'expression et les différentes esthétiques pouvant entrer dans telle ou tel lieu sans s'ériger soi-même en censeur.

Si cet outil est un véritable service public présentant l'ensemble des aspects de nos pratiques alors il n'y a rien à redire.

**Si l'artiste oublie le directeur et mélange activité de création personnelle avec les objectifs de la structure on peut arriver à une sclérose du mouvement.**

## **PROPOSITIONS**

1)-Lister et se communiquer toutes les émissions, radio, radio locales, Tv, Internet, journaux qui montrent un certain intérêt pour les musiques traditionnelles.

-Communiquer sur ces programmes dans nos sites respectifs.

-Leur faire passer systématiquement des informations

Encourager nos publics à remercier les animateurs ou la chaîne à chaque passage qu'ils ont trouvé intéressant. (Les télés sont très sensibles aux lettres de remerciements)

2) Trad Mag, Modal, Lettres, etc. ....

Apporter des points de vue, participer aux débats ???

3) Nous manquons d'un interlocuteur au Ministère. La musique traditionnelle n'y est considérée que dans sa partie ethnomusicologique. Il est nécessaire d'établir une certaine pression en ce qui concerne les problématiques des professionnels créateurs.

Sans cette reconnaissance, il n'y a pas d'ouverture de scènes nationales, conventionnées... De façon collective à ce type de musique.

Bien sûr chacun de nous a joué sur ce type de scène, mais il n'y a pas de politique de valorisation.

Pour ce point je ne crois pas que l'on puisse échapper à une organisation structurée du mouvement. Soit en créant une nouvelle fédération professionnelle soit en participant plus activement aux travaux de la Fédération existante en y revendiquant une attention particulière aux besoins des intermittents.

Peut-être que l'addition de personnalités finira par créer un courant. Cela demande beaucoup de solidarité... Des événements récents prouvent qu'il faut plus que ça.

**Une meilleure diffusion passe par une meilleure organisation et une prise en compte des exigences de la scène actuelle.**

1) Impeccabilité de la relation au public :

Préparation

Présence

Mise en scène

2) Impeccabilité des outils d'information

Plaquettes

Cd

Sites

Lettres de nouvelles.

3) Impeccabilité technique

Fiches techniques

Éclairages

Photos

Sonorisateur

4) Impeccabilité des relations avec les organisateurs

Téléphone

Courriel régulier et précis

Documentation

Dossier de presse

Information

*Il est nécessaire toutefois de toujours garder en tête que nous pratiquons une musique actuelle qu'il existe de nombreux systèmes d'aide que nous sous exploitons par manque d'organisation et d'information à leur sujet, que ce mouvement est majeur mais qu'il doit s'en rendre compte et faire en sorte que l'on s'en rende compte. Quelle que soit la solution adoptée il semble que l'on ne puisse plus dans le cadre professionnel échapper à toutes ces exigences. Ensuite, tout est question d'échelle et de caractère.*

**MIQUEU MONTANARO**